

## L'apport de MINITEL à la diffusion terminologique : l'expérience de NORMATERM

Claire Cambours

Volume 34, numéro 3, septembre 1989

1. Actes du Colloque Les terminologies spécialisées : Approches quantitative et logico-sémantique et 2. Actes du Colloque Terminologie et Industries de la langue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002188ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002188ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cambours, C. (1989). L'apport de MINITEL à la diffusion terminologique : l'expérience de NORMATERM. *Meta*, 34(3), 597-604.  
<https://doi.org/10.7202/002188ar>

# L'APPORT DU MINITEL À LA DIFFUSION TERMINOLOGIQUE L'EXPÉRIENCE DE NORMATERM

CLAIRE CAMBOURS  
AFNOR  
Paris, France

Le titre du sujet que les organisateurs ont convié l'AFNOR, que je représente, à traiter devant vous :

«L'apport du MINITEL à la diffusion terminologique: l'expérience de normaterm», me conduit avant de représenter le produit qu'est cette banque de données, à répondre à deux questions que vous vous posez peut-être :

- 1) Pourquoi et comment NORMATERM ?
- 2) Pourquoi et comment le MINITEL ?
  1. de par la mission terminologique de l'AFNOR
  2. de par le programme TÉLÉTEL

Ces deux interpellations constitueront les deux premiers points, en troisième partie, ce sera la présentation du produit NORMATERM

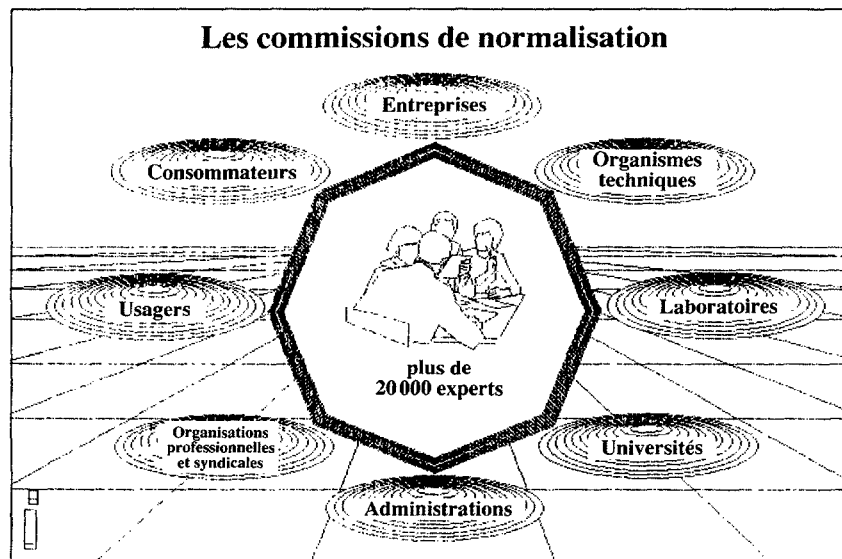


Figure 1  
COMMISSIONS DE NORMALISATION

## 1. Pourquoi et comment NORMATERM?

### De par la mission terminologique de l'AFNOR

Puisque NORMALISER c'est, en quelque sorte, fixer un langage commun pour les échanges, les termes de ce langage indispensables à la compréhension recherchée sont choisis et définis pour permettre la rédaction de spécifications techniques.

La question vocabulaire, en préalable aux travaux techniques de normalisation entrepris par les COMMISSIONS DE NORMALISATION, conduit à la création de groupes de travail «Terminologie». Ceux-ci couvrent les champs les plus variés des sciences et des techniques. Quelques exemples : agents de surface, textiles, informatique, acoustique, banque, peinture, énergie nucléaire, etc. Ce sont ainsi environ 40 000 concepts qui sont dénommés et définis en français et publiés dans quelques 500 normes.

Le terme *anglais équivalent* étant le plus souvent mentionné, car sous l'angle du maintien et du développement du français, les normes terminologiques doivent permettre d'éviter l'imprégnation du langage technique français de trop de vocables étrangers.

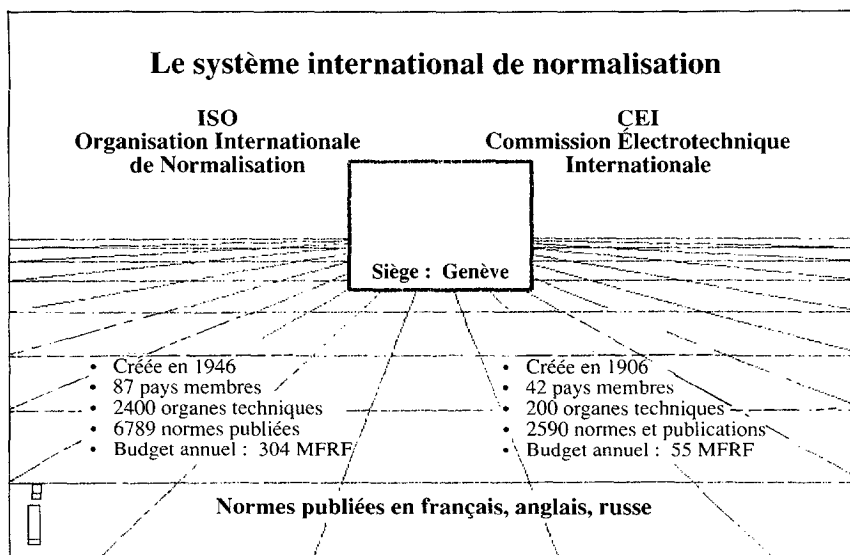


Figure 2

LE SYSTÈME INTERNATIONAL DE NORMALISATION (ISO et CEI)

De plus, l'AFNOR étant le principal membre francophone des organisations internationales et européennes de normalisation, à savoir l'ISO (la CEI est l'autre organisme international de normalisation) et le CEN (Comité Européen de Normalisation), a la responsabilité des versions françaises des normes internationales ISO et des normes européennes et en particulier du choix des termes techniques utilisés.

Tout d'abord, ce fut sous la forme d'un fichier manuel que ce vaste corpus de termes fut rassemblé, mais ses limites se sont avérées contraignantes et dès 1973, l'AFNOR a créé sa banque de données automatisée de la terminologie appelée NORMATERM.

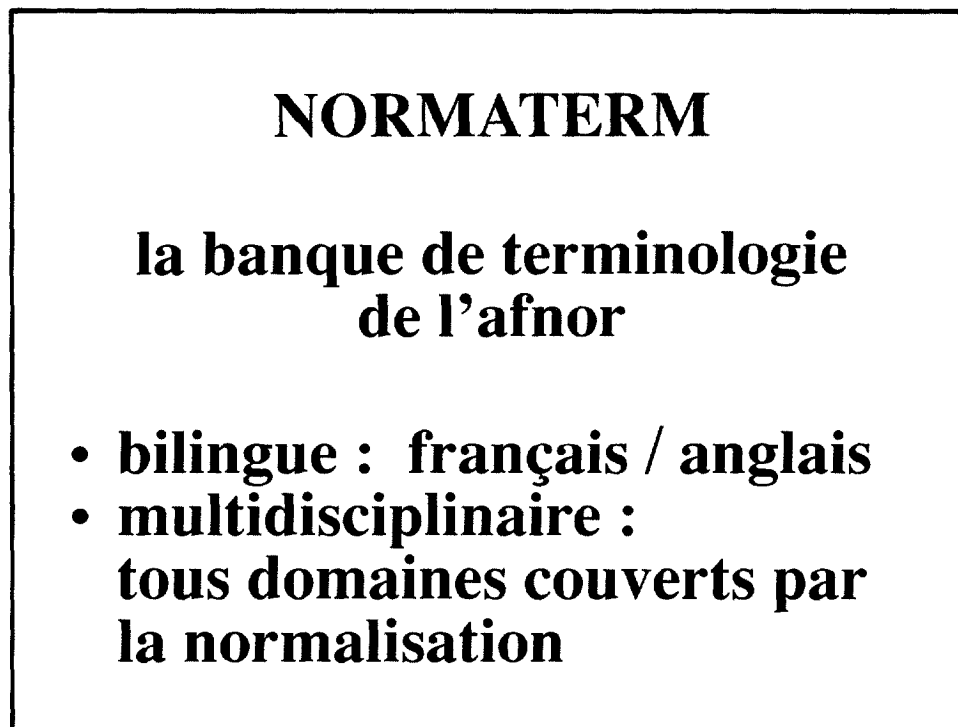


Figure 3  
NORMATERM

Cette banque de données terminologiques constituait un outil interne à l'AFNOR. Puis avec le développement des services en ligne, c'est-à-dire interactifs s'est posée la question de sa mise à disposition au public et à quel public.

## **2. Pourquoi et comment le MINITEL ?**

De par le programme TÉLÉTEL\*

Bref historique :

Il était constaté avant la commercialisation de TÉLÉTEL que si la France produisait 10% de l'information en ligne à l'échelle mondiale, elle ne représentait que 1% de sa consommation. La France occupait donc une bonne situation dans le domaine de la production des banques de données professionnelles classiques mais avait une position nettement plus faible dans le domaine de leur commercialisation.

## **PROGRAMME TELETEL**

**déc. 1978 : TELETEL**

**1981 : vélizy**

**oct. 1982 : 3613**

**fév. 1983 : ille et Vilaine**

**fév. 1984 : 3615 (DÉBUT)**

**mai 1985 : Annuaire  
électronique**

**sept. 1985 : 3615**

**fin 1985 : >1 MILLION D'H/MOIS**

**oct. 1987 : 3616 et 3617**

**déc. 1987 : minitel**

**fin 1988 : 4 MILLIONS MINITEL  
1 MILLIARD D'APPELS  
6,5 MILLIONS D'H/MOIS**

Figure 4  
Dates TÉLÉTEL

**Les moments clés du programme TÉLÉTEL**

Décembre 1978	Lancement officiel du programme TÉLÉTEL. TÉLÉTEL a dix ans.
1982	Expérimentation avec 2 500 utilisateurs à Vélizy. Ce n'était pas encore le MINITEL.
Octobre 1981	Ouverture du 1 <sup>er</sup> accès professionnel de TÉLÉTEL : 3613 (abonnement).
Février 1983	Inauguration de l'Annuaire électronique en Ile et-Vilaine.
Février 1984	Ouverture partielle de l'accès à vocation grand public, 3615.
Mai 1985	Inauguration de la banque de données nationale de l'annuaire électronique.
Septembre 1985	Ouverture complète du 3615 qui marque le décollage de la téléman- tique grand public en France.
Fin 1985	TÉLÉTEL dépasse 1 million d'heures de connexion par mois.
Octobre 1987	Ouverture des accès kiosque professionnel 3616 et 3617 en réponse à un besoin croissant des entreprises en matière de vidéotex qui marque le décollage de la télématique professionnelle.
Décembre 1987	Le MINITEL est partout disponible en France.
Fin 1988	4 millions de MINITEL installés en France dans les foyers et les entreprises. 1 milliard d'appels enregistrés sur l'année. 6,5 millions d'heures de connexion par mois.
Horizon 93	Il est estimé que 50% de la population active disposera d'un MINITEL.

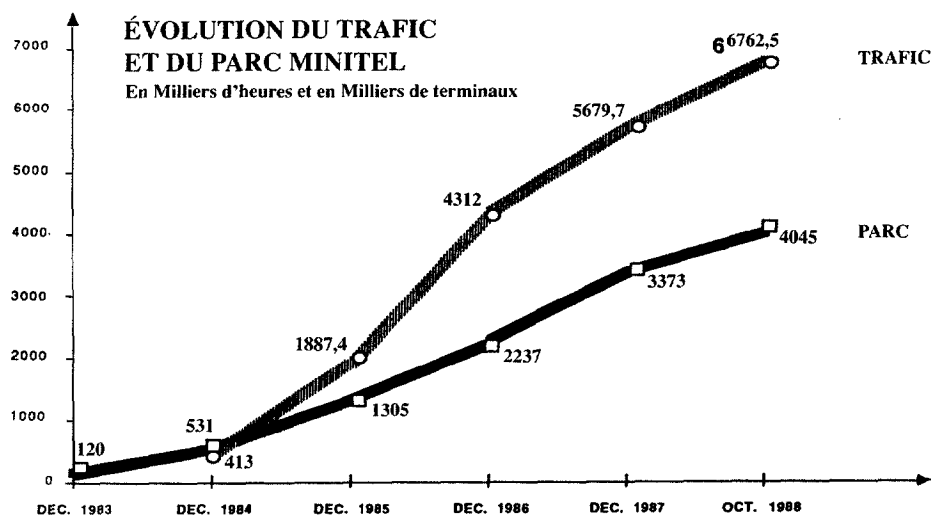


Figure 5  
Évolution du trafic et du parc MINITEL

L'apparition du MINITEL a considérablement changé la question de la diffusion des bases de données. Elle a permis et parfois *obligé* les producteurs de bases de données à faire des efforts sur l'ERGONOMIE des langues d'interrogation classiques nécessitant non seulement *une formation spécifique* mais encore une *pratique assidue* de la consultation.

La base de données *pointue* consultable seulement par les documentalistes *rompus* aux langages d'interrogation n'est pas un schéma si lointain. Le MINITEL est une opportunité pour étendre le marché des bases de données. Les producteurs l'ont bien compris.

### TARIF DES COMMUNICATIONS

ACCUEIL	COÛT UTILISATEUR	REVERSEMENT au SERVEUR
<b>36 15</b>	0,84F TTC / mn	23,73F HT / heure
<b>36 25 ....</b>	0,98F TTC / mn	30,78F HT / heure
	1,25F TTC / mn	44,86F HT / heure
<b>36 16</b>	0,98F TTC / mn	30,78F HT / heure
<b>36 26 ....</b>	1,25F TTC / mn	44,86F HT / heure
<b>36 17</b>	2,19F TTC / mn	86,26F HT / heure
<b>36 27 ....</b>	131,40F TTC / heure	
<b>36 28 ....</b>	5,42F TTC / mn	237,10F HT / heure
<b>36 29 ....</b>	9,06F TTC / mn	402,36F HT / heure

Figure 6  
TARIF des communications

Le succès du 3615 (kiosque) a amené les organisations professionnelles l'ACSF (Association des Centres Serveurs Français) et le GFFIL (Groupement Français des Fournisseurs d'Informations en ligne) à demander à FRANCE TELECOM d'élargir le champ d'application du KIOSQUE en ouvrant des tarifs de consultation plus élevés pour permettre de mieux rémunérer l'information.

Car si l'aspect ergonomie, adaptation à l'utilisateur final était en voie de solution, l'aspect économique ne l'était pas. Et lorsque l'AFNOR expérimentait NORMATERM en vidéotex en 1985, il n'y avait pas de solution sur le plan tarifaire. Et c'est l'arrivée du KIOSQUE multipalier, fin 1987, principalement avec le 3617, qui a permis d'offrir à la consultation les bases de données professionnelles c'est-à-dire à valeur ajoutée par rapport à ce que permettait le 3615.

Ayant un vaste succès à l'intérieur de l'hexagone, le VIDEOTEX va le déborder largement.

Dans sa présentation des grandes orientations de sa politique de développement de la télématique française, Monsieur Paul Quiles, Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Espace lors de l'Assemblée générale de l'AFTEL le 15 décembre dernier mentionnait comme objectif essentiel : l'internationalisation du réseau. Suite aux accords passés avec la Belgique et le Luxembourg, le réseau sera étendu à l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni. D'où l'intérêt pour une Banque de données bilingue que constitue cet élargissement du réseau en Europe.

### 3. NORMATERM 1989. L'année de la diffusion

La présentation du produit me permet de combler presque trois années de silence après l'expérimentation vidéotex de 1985-1986, que certains d'entre vous ont connu, à l'aide du logiciel ALEXIS. Lors de cette expérimentation, des accès avec mots de passe accompagnés de crédits d'heures d'interrogation ont été proposés à une trentaine de personnes ou d'organismes. Les remarques et les observations des utilisateurs nous ont permis de faire évoluer la banque de données.

#### 3617 Code : NORMATERM

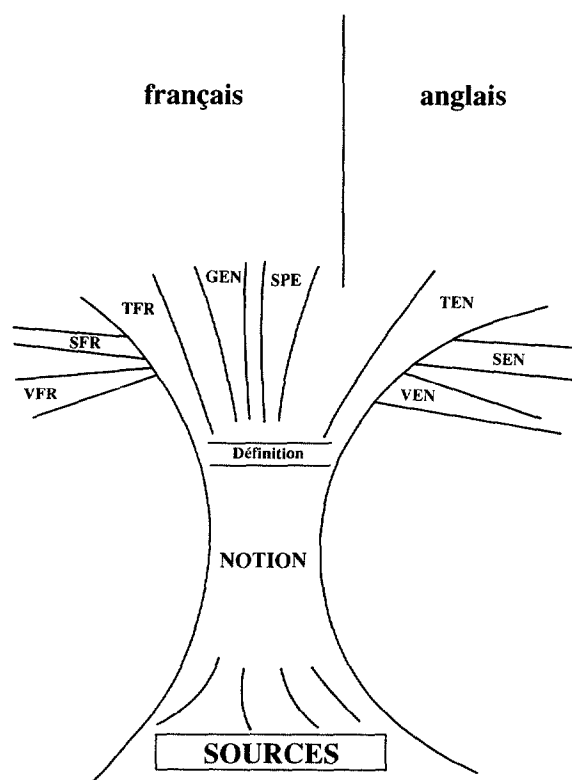


Figure 7  
Contenu de NORMATERM



### Données de NORMATERM

90 000 termes français et anglais pour plus de 40 000 notions soit l'équivalent de 800 normes françaises et internationales de vocabulaire et de nomenclature et des arrêtés ministériels de terminologie accessibles par MINITEL.

Les informations fournies par NORMATERM sont articulées autour du concept de la *notion* exprimée en français par un terme, ses synonymes et ses variantes (géographiques, grammaticales, etc.). Sous ce vocable variante nous mentionnons aussi les termes déconseillés, proscrits, désuets, etc. Le plus souvent, la notion est définie. Lorsque son environnement figure dans la norme, il est repris dans la banque de données par les informations complémentaires que constituent les termes génériques, les termes spécifiques et les renvois. NORMATERM est *bilingue* : les *équivalents anglais* sont donnés sous la forme de termes anglais avec leurs synonymes et variantes.

NORMATERM vise un large spectre d'utilisateurs car cette banque de données est multidisciplinaire.

L'ergonomie de la banque de données a été pensée en fonction de la clientèle potentielle dite «*tout public*» et non pas «*grand public*». Pour ce faire, nous avons choisi le kiosque avec le palier 3617. Les avantages de la formule KIOSQUE sont évidents pour l'utilisateur final : aucune démarche préalable pour obtenir des codes d'accès, des mots de passe, etc. C'est le service quand il le veut, qu'il soit utilisateur occasionnel ou qu'il se fidélise si le produit lui convient. Le palier 3617 est à un tarif accessible (2,19 F/mn) pour les traducteurs indépendants.

Le choix du serveur est le SUNIST, mis en place par l'Éducation Nationale, par sa direction, la DBMIST. C'est un serveur dynamique créé il y a cinq ans dont la part d'activité vidéotex est de 31% et qui s'est fort bien adapté à ce type d'économie particulière qu'est le KIOSQUE.

Eu égard à la vaste et disparate clientèle visée, il nous fallait trouver un logiciel avec un mode tutorial, c'est-à-dire un système de GUIDAGE non contraignant et de plus, agréable à la visualisation. Nous l'avons trouvé chez ce serveur, c'est le logiciel LASER-TEX qui vient en interface après le logiciel TEXTO que certains d'entre vous utilisent.

Toujours sur le plan de l'ergonomie nous avons levé les reproches, qui peuvent être faits parfois au VIDEOTEX, à savoir le nombre d'écrans trop élevé à faire défiler avant d'obtenir une réponse. Donc, suppression d'écrans de présentation générale et de LOGO avec passage obligé. Dès le premier écran, l'utilisateur doit faire un choix entre la consultation de la banque de données et la boîte aux lettres où il peut laisser les messages qu'il destine à l'AFNOR en tant que producteur de NORMATERM. Dès le second écran, l'utilisateur choisit parmi les critères, soit :

- ◆ pour obtenir un terme anglais
- ◆ pour obtenir un terme français
- ◆ pour affiner par un macro-domaine

Des mini-guides sont en permanence affichés en haut de l'écran et des GUIDES spécifiques sont associés à chaque critère.

Ainsi, en 1989, NORMATERM se présente avec un «nouveau look» et l'explosion de la télématique en France permet à l'AFNOR de proposer sa banque de données à votre consultation ce qui, nous l'espérons, donnera à NORMATERM un second souffle.

Vous pourrez le constater de visu à partir de février prochain en faisant 3617 code NORMATERM.

Ce sera la terminologie au bout des doigts à la portée de tout un chacun.

\* TÉLÉTEL (nom déposé) système français de vidéotex.